

AMAP Les paniers du Chablais **CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE : ŒUFS** Année 2025

Signature de l'adhérent(e) :

entre : Le producteur de l'exploitation La Brouette à Plumes – Emmanuel CALARESU

1115 ch. Piroline – 74140 BALLAISON Te	el : 0621207705 mail : labro	uetteaplumes@gmail.com
et : M.,Mme,Mlle :	Adhérent à L'AMAP les paniers du chablais	
Tél.:C	ourriel:	
Les Producteurs s'engagent :		
• à respecter les statuts de l'associatio	n « AMAP les Paniers du cha	ablais »
• à respecter la démarche d'agriculture	biologique en garantissant	la certification AB de ses produits.
• à respecter le volume total de livraison	n	
 à assurer une livraison tous les 15 journement de lieu et au jour déterminé en contrait de lieu et au jour et au jo		et le 19 décembre 2025 soit 21 distributions n.
 à ne livrer que des œufs extra frais afir deux livraisons. 	n d'assurer la possibilité à l'	adhérent de conserver ses œufs frais entre les
L'adhérent(e) s'engage :		
• à soutenir les producteurs dans leur d	émarche.	
 à ramener les boîtes vides afin qu'un r livraison (1 boîte pleine livrée, une boî 		par adhérents s'effectue lors de chaque
 à récupérer son panier aux jours et he définitivement, en avertissant au préa remboursement. 		faire remplacer temporairement ou ducteur. Un départ ne donne droit à aucun
• à régler à l'avance le montant du prés	ent contrat selon le nombre	d'œufs par quinzaine choisi.
Constitution de l'engagement :		
Nombre œufs par livraison	Prix unitaire	Montant
☐ 1 boîte de 6	21 à 3,60 €	75,60 €
☐ 1 boîte de 9	21 à 5,40 €	113,40 €
☐ 1 boîte de 12	21 à 7,20 €	151,20 €
☐ 1 boîte de 18	21 à 10,80€	226,80 €
☐ 1 boîte de 24	21 à 14,40 €	302,40 €
Précisions : L'association a pour rôle de tenue pour responsable en cas de dysfo		ement du présent contrat mais ne peut être
L'adhérent (e) règle le montant total du c □ 1 chèque (encaissé en février 2025) □		
Fait en 2 exemplaires à	.le	

